

rence de dix jours. Le colonel Anderson mentionne ce fait dans une des lettres qui était dans le dossier. Je ne sais pas si la copie de cette lettre se trouve dans les copies qui ont été déposées devant la Chambre. Je trouve étrange que l'honorable ministre des Finances refuse d'accorder une enquête sur une affaire aussi importante. Quels sont les faits ? L'honorable député de Parry-Sound...

M. L'ORATEUR SUPPLEANT : L'honorable député (M. Fowler) voudra bien me permettre. Il veut maintenant discuter la construction d'un nouveau phare, tandis que le véritable sujet de la discussion est l'entretien et la réparation des phares et des bateaux-feu. Je n'ai pas d'objection à le laisser continuer la discussion sur ce sujet. J'ai accordé jusqu'ici toute la latitude possible, mais je crois qu'il vaudrait mieux s'en tenir à la discussion.

M. INGRAM : L'autre soir...

M. L'ORATEUR SUPPLEANT : L'autre soir, malheureusement, j'ai accordé trop de latitude. Je pense qu'on est désireux des deux côtés de la Chambre de procéder avec plus de régularité.

M. FOWLER : Naturellement, monsieur le président, si vous insistez, je dois me soumettre.

M. L'ORATEUR SUPPLEANT : Je crois que c'est raisonnable.

M. FOWLER : C'est peut-être dans l'intérêt de la discussion que vous me le permettiez, car le sujet que je traite s'offrira à la discussion sous l'item suivant. Mais si vous insistez, je n'ai qu'à attendre.

M. L'ORATEUR SUPPLEANT : Je crois qu'il est préférable de s'en tenir à la règle.

M. BENNETT : Je vois dans le rapport de l'auditeur général, à la page P-102 une dépense de plus de \$55,000 qui me paraît se rapporter à des réparations aux phares. Quelques-uns de ces chiffres sont très élevés...

M. BRODEUR : C'est pour la construction de nouveaux phares.

M. BENNETT : Je pense que je puis prouver au ministre qu'il se trompe. Le phare appelé Western...

M. BRODEUR : Que l'honorable député regarde au haut de la page et il verra qu'il s'agit de la "construction des phares". Il trouvera à la page P-80 les dépenses de réparations des phares.

M. BENNETT : Mais le phare dit Western dont il est fait mention à la page P-102 est construit depuis dix ans à ma connaissance. Il s'agit donc de réparations. Je trouve encore les item suivants sous cet en-tête : Cap-Sable, \$824.30 ; Cove-Island, \$804.25 ; Entry Island, \$988.98 ; Flower-Pot Island, \$400.50 ; Green-Island, \$695.60 ; Ile

M. FOWLER.

de Grâce, \$1,545.26 ; Parry-Sound, \$1,398.41 ; Hope-Point, \$1,560.18 ; Providence-Bay, \$1,301.50 ; Sand-Heads, \$1,619.25 ; Shippegan, \$1,500 ; Thunder-Cape, \$865.26 ; Western-Island, \$272.25 ; Wilson's-Channel, \$1,363. Je pourrais en lire d'autres encore. Ces sommes sont-elles dépensées en vertu de contrats basés sur des soumissions ?

M. BRODEUR : On me dit que ces travaux sont exécutés en régie. Dans plusieurs de ces cas, de nouvelles fondations ont été construites ou bien certaines parties des phares ont été ajoutées ou reconstruites. Si nous avions demandé des soumissions, les frais seuls auraient été souvent plus élevés que le coût de l'ouvrage exécuté en régie.

M. BENNETT : Voici un Gouvernement qui est merveilleusement administré. Il demande des soumissions pour une petite adjudication de \$40 à \$50, mais lorsqu'il s'agit de dépenser \$1,800 pour réparer un phare, il paraît y avoir des difficultés insurmontables à la demande de soumissions. Je suis en mesure de dire au ministre que la plupart de ces travaux ont été faits par des amis dévoués du Gouvernement et avec du bois fourni par d'autres amis dévoués de l'administration. C'est un fait notoire qu'entre la baie du Tonnerre et Collingwood, tous les travaux que fait exécuter le ministre de la Marine sont regardés avec soupçon. Il n'y a rien de surprenant si le département doit continuer à entreprendre sans soumission des travaux de \$55,000. Cette question a été soulevée, l'autre soir, en réponse à une demande de renseignements. Un des chauds partisans de l'honorable député de Simcoe-nord (M. Leighton McCarthy) a construit un phare à la rivière des Français. Je crois qu'il a coûté \$500 et le ministre n'a pas demandé de soumissions. Mes renseignements sont que les travaux ont coûté beaucoup plus que si des soumissions avaient été demandées. Les mêmes méthodes se poursuivent autour du lac, et même sur la baie Georgienne. Je n'ai pas besoin d'écrire pour obtenir des renseignements, il en pleut tout autour de moi.

M. BRODEUR : De quoi s'agit-il maintenant ?

M. BENNETT : D'un phare qui a été construit sur la rivière aux Français par un nommé Wilson, de Collingwood, et sans soumission. Il y a encore une dépense de \$272.75 pour des réparations au phare de l'île appelée Western. Je voudrais savoir qui a fait des réparations. Aussi qui a fait les réparations au phare de Parry-Sound, et qui ont coûté près de \$1,400 ? Comme je ne vois aucun détail de ces dépenses, le ministre voudra-t-il s'engager à nous donner à la prochaine séance le nom des personnes qui ont exécuté les travaux et le nom de ceux qui ont fourni les matériaux ?

M. BRODEUR : Aux cinquante différents endroits ?